

Forfait bancaire GoodLife

Le forfait bancaire GoodLife d'Alterna permet aux personnes âgées de 59 ans et plus d'effectuer un nombre illimité d'opérations en libre-service ou en service complet, **sans frais mensuels**.

Veuillez **noter** que ce forfait a été supprimé le 1^{er} juin 2018 et n'est plus proposé, sauf pour les sociétaires qui sont âgés de 59 ans et plus et qui :

- avaient souscrit le forfait GoodLife avant le 1^{er} juin 2018;
- se sont joints à Alterna à la suite d'une fusion, ayant détenu un forfait bancaire similaire à la date de délivrance de leur numéro de sociétaire Alterna.

Caractéristiques du forfait bancaire GoodLife :

Opérations quotidiennes illimitées en libre-service ou en service complet
1 chèque certifié ou traite bancaire gratuit par mois sans frais mensuels

Les opérations comprennent :

- Paiements de factures en succursale
- 1 traite bancaire ou chèque certifié gratuit par mois
- Chèques
- Paiements préautorisés
- Opérations sur carte de débit (au point de vente)
- Virements Interac^{MD}
- Virements et retraits en succursale
- Retraits et virements aux guichets automatiques d'Alterna
- Retraits et virements aux guichets automatiques du réseau THE EXCHANGE^{MD}
- Paiement automatique de factures en ligne et par téléphone
- Virements automatiques en ligne ou par téléphone
- Les virements automatiques sont gratuits
- Les virements à des produits de crédit sont gratuits
- Une commande de 25 chèques par année civile (styles limités)
- Relevé de compte intégral/relevé électronique
- Choix de la fréquence des relevés : mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle ou pas de relevé

Veuillez vous reporter à notre barème tarifaire pour tous les autres éléments qui ne sont pas inclus dans le forfait GoodLife.